

Image not found or type unknown



Travaux de rénovation Abandon de chantier

Par **Ninetta**, le **20/11/2022** à **21:56**

Bonjour.

Nous avons fait appel à un artisan pour des travaux de rénovation dans notre maison (haute Savoie) 3 semaines plus tard... le chantier à été interrompu et l'artisan a disparu sans aucune explication. Nous avons trouvé les clés dans la bte à lettres..

Suite à cet incident une partie de notre maison est inhabitable. Nous avons commandé et payé du matériel (mobilier et autres..l que l'artisan aurait dû aller retirer au magasin..

Nous avons versé 2 acomptes et nos travaux restent inachevés...

Que pouvons nous faire??

Merci pour vos précieux conseils.

Par **Visiteur**, le **20/11/2022** à **22:29**

Bonjour

Missionnez un huissier pour une injonction de faire.

Par **miyako**, le **21/11/2022** à **09:49**

Bonsoir,

Il faut faire faire un constat d'abandon de chantier par un commissaires de justice(huissier).

Pour effectuer une injonction de faire.

Verifiez sur [société.com](https://www.societe.com) la santé financière de l'entreprise et demandez en ligne un KBIS, cela permet de savoir si l'entreprise existe toujours.

Cordialement

Par **Pierrepaulejean**, le **21/11/2022** à **10:46**

bonjour

avant de passer commande, avez vous vérifié les attestations d'assurance de ce professionnel ?